

AMELIORER ET SECURISER NOTRE CADRE DE VIE

Un des enjeux essentiels des prochains mandats. Notre territoire est terriblement contraint du fait des risques inondation, effondrement de carrières et glissement de terrain. Aussi convient-il de veiller à la qualité des réalisations futures car les secteurs aménageables sont rares. Nous ne pouvons pas nous permettre d'erreur.

A cet effet, nous adopterons par priorité le PLU (plan local d'urbanisme) après le travail de finalisation nécessaire auquel la population sera associée via l'enquête publique et le conseil consultatif. Il doit permettre d'orienter et de contrôler notre projet de territoire, la vocation des secteurs, les emplacements réservés pour équipements publics, le tout en lien avec le plan de circulation, le schéma d'assainissement, le maillage des stationnements...

■ Renforcement et diversification du centre

Le centre du Castéra (Salargue, Maucoulet, gare) sera élargi afin d'améliorer la qualité du cœur de notre village. Il sera procédé au réaménagement des espaces publics, à la construction de logements diversifiés en accession et en location (notamment d'une résidence services pour les aînés et de petits logements pour les jeunes), de locaux commerciaux ou tertiaires et d'équipements publics (par exemple d'une structure petite enfance). Des aménagements de la circulation et des stationnements seront nécessaires.



■ Amélioration de l'entrée de ville du port de l'homme.

La réalisation d'une entrée de ville de qualité au plan architectural et de l'inscription dans le paysage est un des projets auquel nous attacherons la plus grande importance et attention.

■ Conservation du caractère pavillonnaire du plateau, du coteau, et de la Seleyre.

L'adoption de dispositions règlementaires adaptées en matière de densité devra en assurer la réalité.

■ Requalification patrimoniale

La place de la mairie élargie au parc de la Salargue devra être réaménagée, de même que la place sainte Quitterie et l'espace jardin du bourg.

Les éléments de patrimoine public de valeur historique et touristique seront réhabilités par recours à des fonds publics et de mécénat.

Nous négocierons les conditions de financements mobilisables par les particuliers pour procéder à l'adaptation de leur logement nécessitée par l'âge ou le handicap.

■ Programmation des équipements publics en termes de relocalisation, notamment liée à la nécessaire et probable reconstruction des écoles, et plus généralement à leur répartition sur la commune (par exemple, équipements sportifs de proximité,...)

■ Mise en usage pour les piétons et cyclistes de l'ancienne voie ferrée entre le Castéra et la Seleyre, sans attendre la réalisation future du transport en site propre.

